



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N°51

Poitiers, le 12 octobre 2021

Vaccination contre la COVID19 dans le département de la Vienne

À la date du 11 octobre 2021, **344 294 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin** dans le département (78,7 % de couverture vaccinale).

335 093 personnes bénéficient d'un schéma vaccinal complet (76,6 % de couverture vaccinale).

La couverture vaccinale par tranche d'âge dans le département de la Vienne :

- Plus de 75 ans : 94,8 % (1 dose) – 93,1 % en schéma complet
- 65–74 ans : >95 % (1 dose) – >95 % en schéma complet
- 50–64 ans : 94,6 % (1 dose) – 93,2 % en schéma complet
- 40–49 ans : 90,3 % (1 dose) – 88,3 % en schéma complet
- 18–39 ans : 84,1 % (1 dose) – 80,9 % en schéma complet
- 12–17 ans : 78,6 % (1 dose) – 72,7 % en schéma complet

Près de 5 000 injections sont programmées cette semaine dans le département.

La campagne de vaccination à destination des lycéens et des collégiens de plus de 12 ans se poursuit dans les différents centres de vaccination du département. Plus de 650 élèves entre 12 et 17 ans ont reçu leur 1^{re} dose depuis le 2 septembre 2021.

Depuis début septembre, une campagne de rappel vaccinal est lancée. Il s'agit du renouvellement de l'administration d'une dose de vaccin, destiné à maintenir un bon niveau de protection en stimulant le système immunitaire. À ce stade de la stratégie vaccinale, voici les populations ciblées devant recevoir cette dose de rappel (6 mois après la dernière injection du schéma initial) :

- les résidents des EHPAD et des USLD ;
- les personnes de plus de 65 ans vivant à domicile ;
- les personnes à très haut risque de forme grave ;
- les personnes atteintes de comorbidité(s) ;
- les personnes immunodéprimées.

L'administration de la dose de rappel s'effectue en centre de vaccination, chez le médecin traitant, en pharmacie, en cabinet infirmier ou de sage-femme ou au sein des services hospitaliers.

Point de situation sanitaire dans le département de la Vienne au 11/10/2021 :

- Taux d'incidence : 26,5 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 0,9 %

Pour les plus de 65 ans :

- Taux d'incidence : 17,1 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 1,2 %

**Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Hospitalisations :

- Nombre d'hospitalisations : 13 dont 2 en services réanimatoires

Cluster : 1 cluster

Depuis le début de l'épidémie, 398 personnes sont décédées des suites de la COVID19 dans la Vienne (284 en milieu hospitalier et 114 en établissements médico-sociaux).

**Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers